

ORGANISATION



NOYAL-CHATILLON
FORMATION

AVEC LE SOUTIEN DES VILLES TRAVERSÉES :

Noyal-Châtillon, Bruz, Chartres-de-Bretagne, St-Erblon, Bourgbarré, Orgères, Pont-Péan, Laillé.

Souvenir 2024 Louison Bobet

Samedi 09 mars

39^e

SOUVENIR

Départ du podium rue de Vern à 13h00
Noyal-Châtillon sur Seiche

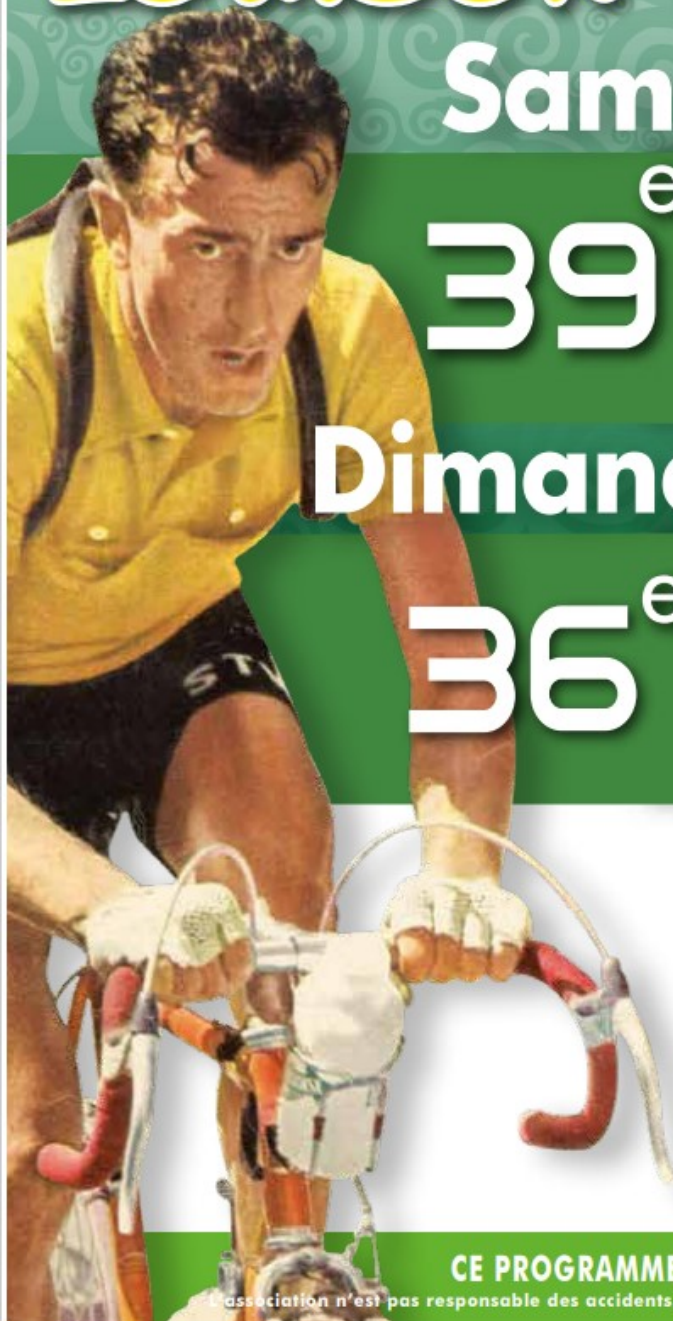
Dimanche 10 mars

36^e

TROPHÉE JUNIOR

Départ Place de la Mairie à 14h00
Chartres-de-Bretagne

Challenge
LAUNAY



CE PROGRAMME VOUS EST OFFERT PAR NOS PARTENAIRES

L'association n'est pas responsable des accidents. Ces 2 journées sont animées par Eric LE BALCH speaker officiel FFC.

36ème TROPHEE LOUISON BOBET JUNIORS
DIMANCHE 10 Mars 2024

LES OFFICIELS

Direction de l'Organisation :

Président :	Alain HEULOT
Secrétaire Général :	Claude HELBERT
Responsables Sécurité :	Michel ANGEVIN
Responsable Technique Circuit Arrivée :	Camille CREPEL
Responsable Motards :	Gérard JARDIN
Responsable Classement Grimpeurs :	AMS 35
Responsable des Dossards :	Annie RENARD Renée OLLIVIER

Direction de la Course :

Direction de l'épreuve :	Alain HEULOT
Président de Jury :	En cours de nomination
Commissaire Arbitre 1 :	En cours de nomination
Commissaire Arbitre 2 :	En cours de nomination
Juge à l'Arrivée :	En cours de nomination
Commissaire Moto :	En cours de nomination
Moto – Information :	Gérard JARDIN
Ardoisier :	AMS35
Service Médical :	Dr Frédéric BEUNEUX

Organisation :

Animateur officiel :	Eric LE BALCH
Speaker radio tour :	Yannick BOTREL
Vidéo Finish transpondeur :	BRETAGNE SERVICE COURSE
Classement:	Tiphanie DELORY
Classement Informatique :	Tiphanie DELORY
Sécurité de l'épreuve :	ASS. MOTO SECURITE 35 (13)
Liaisons Radios :	BRETAGNE SERVICE COURSE
Voiture Assistance Neutres (3) :	BRETAGNE SERVICE COURSE (2),
Ambulances (1) :	URVOIX
Car Balai :	CAP A L'OUEST

Règlement Général

ARTICLE 1 : Présentation

Le 36^{ème} trophée Louison Bobet est organisé par l'ACNC Cyclos et contrôlé par l'association « Association Cycliste Noyal Chatillon Formation », sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le Dimanche 10 Mars 2024

ARTICLE 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie U 19. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en classe 1.14.

ARTICLE 3 : Engagements

Les engagements doivent parvenir avant le **mardi 5 Mars 2024** par **INTERNET**
Le nombre d'engagés est **limité à 6 coureurs par club ou sélection**
Le tarif d'engagement est de 10 € par coureur.

ARTICLE 4 : Permanences

La permanence se tiendra le Dimanche 10 Mars 2024 de 12h à 13h45 à l'espace La Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

La remise des dossards et des plaques de cadre et des **transpondeurs** se fera à la Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE de 12h30 à **13h45**

Pour les transpondeurs une caution de 50 euros pour les individuels et de 200 euros pour les équipes vous sera demandée

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 12h30 à la Salle de la mairie (Victor Basch) de CHARTRES DE BRETAGNE. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

La permanence d'arrivée se déroulera à l'espace Louis Texier (ex salle polyvalente) de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

ARTICLE 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence "Radio Tour" 157.550 Mhz. Des postes seront fournis par la société Bretagne service course à partir de 12h sur la place de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

ARTICLE 6 : Départ

Le départ fictif sera donné à 14h00 sur la place de la Mairie. Les coureurs seront neutralisés pendant 3.6 km jusqu'au kilomètre 0 ou le départ officiel sera donné lancé ou arrêté à 14h.10

ARTICLE 7 : Assistance Neutres

Le service d'assistance technique neutre est assuré par trois voitures, avec mécanicien à bord BRETAGNE SERVICE COURSE (2),

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 30ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

ARTICLE 8 : Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8 km à parcourir 6 fois, l'entraide entre les coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve, article 2.3.13.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 9 : Classement Individuel

Le classement individuel parrainé par le **groupe LAUNAY** et le Conseil Général d'Ille et Vilaine sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 125.530 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de Vern à Noyal Châtillon sur Seiche sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish et transpondeur.

ARTICLE 10 : Classement du Meilleur Breton

Le classement du meilleur coureur breton parrainé par le **CREDIT AGRICOLE**.

ARTICLE 11 : Classement du "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur parrainé par **CENTURY 21 Dréano Immobilier** sera obtenu par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte (6, 4, 2 et 1 points).

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, il est fait applications des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes
2. Nombre de deuxièmes places dans les côtes
3. Nombre de troisièmes places dans les côtes
4. Nombre de quatrièmes places dans les côtes
5. Classement individuel

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Louison Bobet Juniors.

Les 3 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 29,410 : Côte de la halte de Laillé
- Km 53.520 : Côte de la halte de Laillé
- Km:85.530 : 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
-

ARTICLE 12 : Classement Par Equipe

Le classement par Équipe parrainé par **SUPER U Noyal- Chatillon** s'établit par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe.

En cas d'égalité, la place du premier coureur de chaque équipe concernée par cette égalité départagera celles-ci.

ARTICLE 13 : Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés.

L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

ARTICLE 14 : Protocole

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à NOYAL CHATILLON pour la remise des récompenses :

- Le vainqueur de l'épreuve
- Le deuxième de l'épreuve
- Le troisième de l'épreuve
- Le meilleur grimpeur
- La meilleure équipe
- Le meilleur Breton

ARTICLE 15 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu dans un local réservé à cet effet 50 mètres après la ligne d'arrivée sur la droite (Bungalow)Rue de Vern à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

ARTICLE 16 : Prix

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :
Grille 534/20 :

Classement	Prix	Classement	Prix
1	122	11	11
2	91	12	9
3	73	13	9
4	61	14	9
5	49	15	8
6	43	16	8
7	34	17	7
8	27	18	7
9	18	19	6
10	11	20	6

Le total des prix est de 630 euros.

ARTICLE 17 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de la FFC.

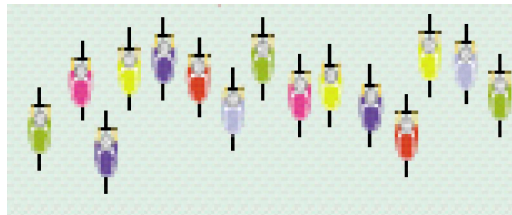
Schéma de la caravane



A L'AVANT DE LA COURSE

- 1 Voiture ouvreuse
- 2 Voiture Directeur Organisation
- 3 Voiture liaison radio + téléphone
- 4 Voiture invités
- 5 1ère Voiture dépannage neutre
- 6 2^{ème} Voiture dépannage neutre
- 7 Voiture Juge à l'arrivée
- 8 1ère Voiture Commissaire
- 9 Moto Commissaire
- 10 Moto Ardoisier
- 11 Moto info

:



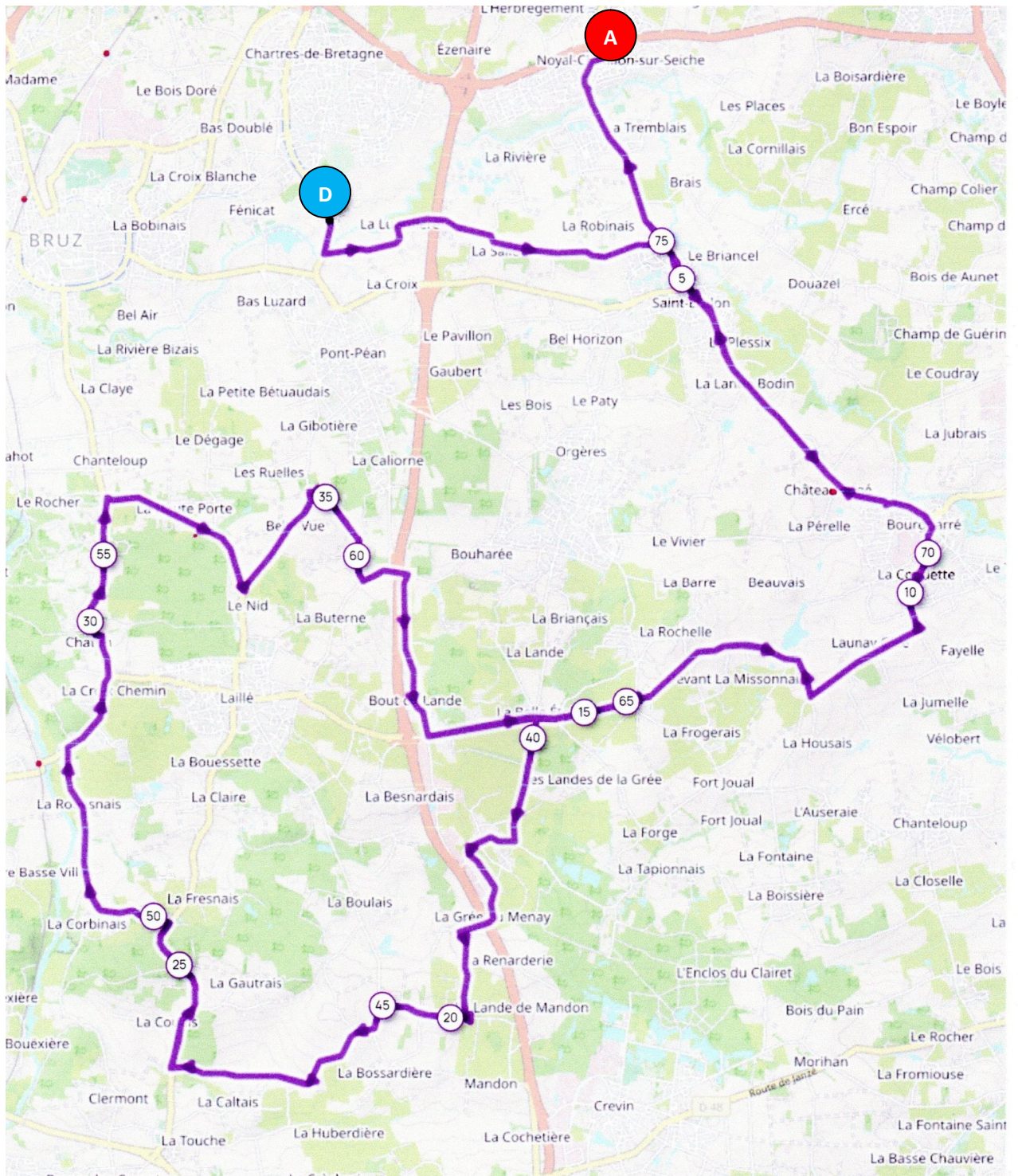
A L'ARRIERE DU PELOTON

- 12 Voiture Président du Jury
- 13 Voiture médecin
- 14 2^{ème} Voiture Commissaire
- 15 3^{ème} Voiture Commissaire
- 16 Toutes les voitures dépannages Clubs
- 17 3^{ème} Voiture dépannage neutre
- 18 Ambulances
- 19 Car Balai
- 20 Camion Balai

Plan zone de départ

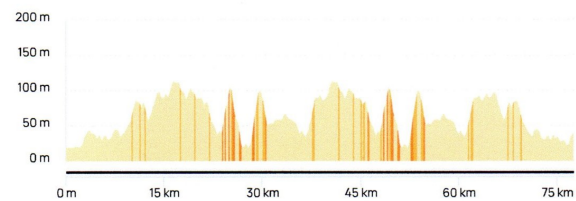


Plan Course en ligne

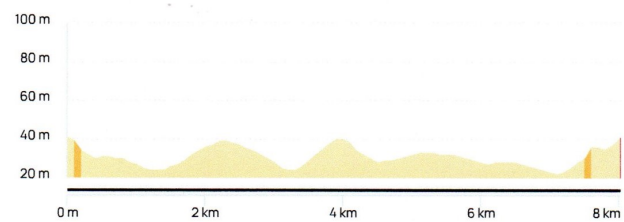


Les Profils

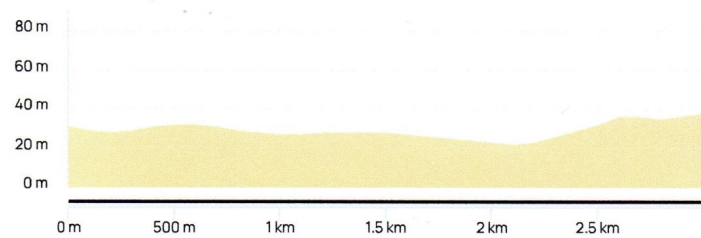
Circuit en ligne :



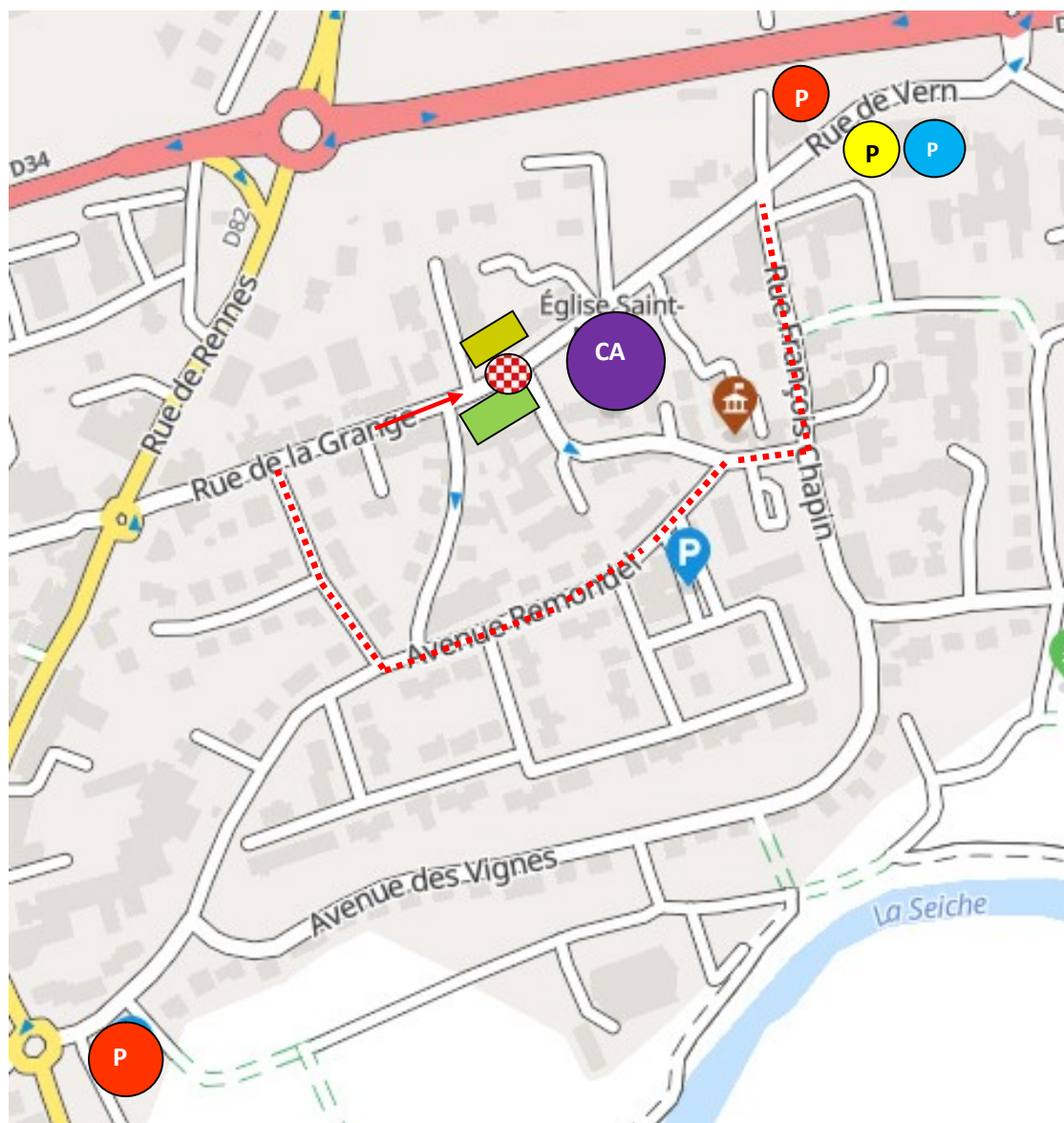
Circuit Final :












3 derniers kilomètres



Plan de la zone d'arrivée



	Arrivée		Dérivation		Permanence		Parking Officiels
	Podium Protocolaire		Contrôle Antidopage		Parking Équipes		
	Podium Commissaires		Sens de la course				

ITINERAIRE DU TROPHEE LOUISON BOBET 2024

ITINERAIRE	Km	Km parcouru	Km à faire	Horaire 38 Km/h	Horaire 40 Km/h
CHARTRES DE BRETAGNE (Place de la Mairie)				14:00:00	14:00:00
DEPART FICTIF					
Rue de la Poterie à droite rue de Féridan, à droite Bd Maréchal, à gauche Av. Mérel				14:10:00	14:10:00
D 837 avenue de la chaussaïrie				14:10:00	14:10:00
DEPART		0,000	125,530	14:10:00	14:10:00
A gauche C 104 route de la Salle	0,400	0,400	125,130	14:10:38	14:10:36
SAINT ERBLON C 104 / D 82 à droite	4,200	4,600	120,930	14:17:16	14:16:54
BOURGBARRE D82/D39 tout droit	4,460	9,060	116,470	14:24:18	14:23:35
D826 - à droite Le Teilleul	1,390	10,450	115,080	14:26:30	14:25:41
à droite C 201	1,430	11,880	113,650	14:28:45	14:27:49
Carrefour C 201 / D 41 tout droit	2,510	14,390	111,140	14:32:43	14:31:35
D41 / la belle étoile à gauche C 11 vers l'Hermitière	1,140	15,530	110,000	14:34:31	14:33:18
à droite vers L'Hermitière	1,440	16,970	108,560	14:36:48	14:35:27
L'Hermitière à gauche vers Montheleu	0,610	17,580	107,950	14:37:45	14:36:22
Montheleu à gauche / La Lande	1,250	18,830	106,700	14:39:44	14:38:15
La Lande / à droite La Saudrais	0,990	19,820	105,710	14:41:18	14:39:44
La Saudrais / à gauche C 8	0,980	20,800	104,730	14:42:51	14:41:12
C 8 / à droite V 13	0,280	21,080	104,450	14:43:17	14:41:37
V 13 / D 77 à droite	2,620	23,700	101,830	14:47:25	14:45:33
D 77 / V 10 à gauche La Macillais	1,890	25,590	99,940	14:50:24	14:48:23
V 10 / D 39 à droite	2,720	28,310	97,220	14:54:42	14:52:28
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche	1,100	29,410	96,120	14:56:26	14:54:07
MG					
C 17 / D 77 à droite	2,020	31,430	94,100	14:59:38	14:57:09
D 77 / D 277 à gauche	2,000	33,430	92,100	15:02:47	15:00:09
D 277 - à droite chemin de Caran	1,370	34,800	90,730	15:04:57	15:02:12
Chemin de Caran / à gauche D 39	1,290	36,090	89,440	15:06:59	15:04:08
D39 à droite vers Bout de Lande	0,540	36,630	88,900	15:05:48	15:04:57
Zone déchets					
Bout de Lande à gauche D41	1,880	38,510	87,020	15:08:46	15:07:46
D41 / la belle étoile à droite C 11 vers l'Hermitière	1,230	39,740	85,790	15:10:43	15:09:37
à droite vers L'Hermitière	1,440	41,180	84,350	15:12:59	15:11:46
L'Hermitière à gauche vers Montheleu	0,610	41,790	83,740	15:13:57	15:12:41
Montheleu à gauche / La Lande	1,250	43,040	82,490	15:15:55	15:14:34
La Lande / à droite La Saudrais	0,990	44,030	81,500	15:17:29	15:16:03
La Saudrais / à gauche C 8	0,980	45,010	80,520	15:19:02	15:17:31
C 8 / à droite V 13	0,280	45,290	80,240	15:19:28	15:17:56
V 13 / D 77 à droite	2,620	47,910	77,620	15:23:37	15:21:52
D 77 / V 10 à gauche La Macillais	1,890	49,800	75,730	15:26:36	15:24:42
V 10 / D 39 à droite	2,720	52,520	73,010	15:30:53	15:28:47
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche	1,100	53,620	71,910	15:32:38	15:30:26
MG					
C 17 / D 77 à droite	2,020	55,640	69,890	15:35:49	15:33:28
D 77 / D 277 à gauche	2,000	57,640	67,890	15:38:58	15:36:28
D 277 - à droite chemin de Caran	1,370	59,010	66,520	15:41:08	15:38:31
Chemin de Caran / à gauche D 39	1,290	60,300	65,230	15:43:10	15:40:27
D39 à droite vers Bout de Lande	0,540	60,840	64,690	15:44:02	15:41:16
Zone déchets					
Bout de Lande à gauche D41	1,880	62,720	62,810	15:47:00	15:44:05
D41 / la belle étoile tout droit	1,140	63,860	61,670	15:48:48	15:45:47
à gauche C 201	2,510	67,600	57,930	15:54:42	15:51:24
D286 Le teilleul/ à gauche D 82	1,430	69,030	56,500	15:56:57	15:53:33
BOURGBARRE D82/D39 tout droit	1,390	70,420	55,110	15:59:09	15:55:38
St Erblon D82 / D286 tout droit	3,980	74,400	51,130	16:05:26	16:01:36
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE passage sur la ligne d'arrivée	3,130	77,530	48,000	16:10:23	16:06:18
Plus circuit de 8,0 km à effectuer 6 fois	48,000	125,530	0,000	17:26:10	17:18:18
Zone déchets					
KILOMETRAGE TOTAL	125,530	125,530			

Liste des hôpitaux

- **Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes (CHU)**

2 r Henri Le Guilloux
35000 RENNES
02 99 28 43 21

- **Polyclinique Sévigné**

Service d'Urgence
3 r Chêne Germain
35576 CESSON SEVIGNE CEDEX
02 99 25 52 49

- **Clinique mutualiste La Sagesse**

4 place Saint Guénolé
35000 RENNES
02 99 85 75 75

- **Centre Hospitalier privé Saint Grégoire**

6 Boulevard de la Boutière
35760 SAINT GREGOIRE
02 99 23 33 33

Hébergement et Restauration

- **La Brique Rouge**

25 rue de la Poterie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
02 99 41 21 23

- **Inter Hôtel de la Chaussairie**

30 av Chaussairie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
02 99 41 14 14